

**Avis concernant le dépôt des candidatures aux postes de membre
de l'École française de Rome au titre de l'année 2012-2013**

L'École française de Rome est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle a son siège à Rome. Elle a pour mission de développer la recherche et la formation à la recherche sur toutes les civilisations qui se sont succédé en Italie ou dont Rome a été le centre de rayonnement, de la préhistoire à nos jours. Ses statuts sont régis par le décret n° 2011-164 du 10 février 2011, précisé par le règlement intérieur (consultables sur le site internet www.efrome.it).

L'École française de Rome accueille chaque année des membres scientifiques qui se consacrent à des travaux de recherche dans les domaines relevant de l'établissement répartis en trois sections: l'antiquité, le moyen âge et les époques moderne et contemporaine. Un poste est fléché sciences sociales.

Les candidats aux postes de membre doivent être :

- soit doctorants ;
- soit titulaires d'un diplôme national de niveau égal ou supérieur au doctorat ;
- soit maîtres de conférences ou personnels assimilés en application de l'article 6 du décret du 16 janvier 1992 relatif au Conseil national des universités ;
- soit détenteurs de titres ou diplômes universitaires ou scientifiques étrangers jugés équivalents par la commission d'admission.

Nul ne peut se présenter plus de trois fois à un poste de membre de l'École française de Rome ; toutefois, un maître de conférences ayant déjà présenté trois candidatures comme doctorant ou post-doctorant peut bénéficier d'une candidature supplémentaire.

Les nominations sont prononcées pour une durée d'une année à compter du 1^{er} septembre 2012. Elles peuvent être renouvelées pour une deuxième et, éventuellement, pour une troisième année consécutive.

A l'heure actuelle, les membres non-fonctionnaires perçoivent le traitement en vigueur pour un professeur agrégé de classe normale au 1^{er} échelon (indice brut 427). Les membres fonctionnaires dont l'indice de rémunération en métropole est supérieur à la rémunération de base ci-dessus précisée reçoivent le traitement correspondant à leur indice dans leur corps d'origine, sans pouvoir dépasser l'indice brut 590. Ces derniers sont placés en position de détachement. En outre, tous les membres perçoivent une indemnité de résidence et des majorations familiales s'il y a lieu. La rémunération des membres est régie par le décret n° 67-290 du 28 mars 1967 modifié et l'arrêté du 14 novembre 1969.

Pour l'année 2012-2013, dix-huit postes de membres de l'École française de Rome seront vacants ou susceptibles d'être vacants.

Le dossier complet de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

1 - Dossier administratif

a) une demande d'admission (cf. modèle annexé) :

b 1) pour tous les fonctionnaires, un certificat délivré par l'autorité hiérarchique indiquant la situation administrative actuelle (catégorie, échelon) et une copie de leur dernier arrêté d'avancement ;

b 2) pour les fonctionnaires titulaires de l'enseignement supérieur, les documents prévus en b 1 et un avis favorable au détachement éventuel du candidat pour une année, signé par le président ou directeur de l'établissement d'origine, accompagné de l'avis conforme du conseil d'administration dudit établissement ;

b 3) pour les contractuels de droit public titulaires d'un doctorat éventuellement mis à disposition contre reversement de salaire à leur établissement, les documents prévus en b 1 et un avis favorable à la mise à disposition du candidat pour une année ;

b 4) pour les non-fonctionnaires, une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ...), un extrait du casier judiciaire et un certificat médical constatant que le candidat n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité le mettant dans l'impossibilité d'occuper la place demandée ;

c) pour les candidats mariés, copies correspondantes du livret de famille ; pour les candidats liés par un pacte civil de solidarité, un justificatif de situation ;

d) une copie des diplômes obtenus ;

2 - Dossier scientifique

e) un curriculum vitae complet ;

f) un projet de recherche pour la durée du séjour demandé (une, deux ou trois années). Ce projet doit être saisi en interligne simple, imprimé recto verso et ne dépassant pas 10 pages à 2500 signes chacune ;

g) un résumé du projet de deux pages maximum ;

h) deux rapports (seulement deux) de personnalités scientifiques ;

i) une photocopie du rapport de thèse pour les docteurs, portant les signatures des membres du jury.

Pour les doctorants, le dossier doit être visé par la direction de l'école doctorale à laquelle appartient le candidat.

Tous renseignements sur le dossier administratif peuvent être demandés au secrétaire général (sg@efrome.it) et sur le dossier scientifique au secrétariat de la section concernée :

- antiquité : secrant@efrome.it
- moyen âge : secrma@efrome.it
- époques moderne et contemporaine : secrmod@efrome.it

Le dossier complet de candidature est à adresser au plus tard le 10 janvier 2012 sous format électronique à l'adresse candidaturemembre@efrome.it et en version papier (le cachet de la poste faisant foi) à Madame la Directrice de l'École française de Rome - Piazza Farnese, 67 – 00186 Roma (Italie).

**DEMANDE D'ADMISSION COMME
MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
2012-2013**

Nom (en caractères d'imprimerie) :

Prénoms :

Date de naissance :

Nationalité :

Situation de famille :

célibataire - marié(e) - divorcé(e) - veuf(ve) - pacte civil de solidarité [*]

Adresse personnelle :

Courriel :

Téléphone :

- professionnel :

- personnel :

- portable :

Situation administrative (pour les fonctionnaires et les contractuels de droit public titulaires) :

Pour les allocataires-moniteurs normaliens, attachés temporaires d'enseignement et de recherche et assimilés, préciser le nombre d'année déjà passée dans ces fonctions :

Pour les maîtres de conférences, préciser l'ancienneté dans les fonctions :

Titres universitaires (études poursuivies, diplômes obtenus) [**]

Stage d'agrégation (le cas échéant) effectué ou en cours (préciser les dates)

Sujet de thèse de doctorat et, éventuellement, date de soutenance

Je soussigné,

ai l'honneur de solliciter mon admission à l'École française de Rome en qualité de membre pour la section []*

Antiquité :

Moyen Âge :

Époque moderne et époque contemporaine - sciences sociales :

Fait à....., le

Signature

[*] Barrer les mentions inutiles

[**] Indiquer les années d'obtention des diplômes et de réussite aux concours

